

Mouy

L'Accueil de loisirs ouvrira une semaine en février



UNE MEILLEURE RÉPARTITION DE L'ACCUEIL POUR LES FAMILLES

MOUY

Après un mois de juillet bien rempli pour le centre de loisirs, son directeur Christian Geoffroy prépare déjà les prochaines vacances scolaires. Cette année, l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) sera modifié. Martine Fortané, adjointe au maire, l'avait expliqué au conseil municipal en juin. Elle avait évoqué « la baisse effective de l'ALSH durant la deuxième semaine des vacances d'automne (vacances de la Toussaint, ndr) » ainsi qu'un sondage effectué auprès des familles au cours du premier trimestre 2019. Elle avait donc proposé « de supprimer l'accueil

Aux vacances de la Toussaint, le centre de loisirs ne sera ouvert que la première semaine, de la deuxième semaine des vacances d'automne pour proposer un accueil durant l'une des deux semaines des vacances d'hiver (février/mars) ». Cette proposition a été votée à l'unanimité. De son côté, Christian Geoffroy confirme : « D'habitude, nous sommes ouverts les deux semaines des vacances de la Toussaint, fermés à Noël et pour les vacances de février. Cette année, on ouvrira une semaine seulement à la Toussaint et on ouvrira une semaine en février car il y a une vraie demande. Cela permettra d'alléger la charge des gardes pour les familles. » P. H.-P.

Fermeture de classe : le comptage approche



« LE NOMBRE D'ENFANTS SUR L'ÉCOLE NE BAISSÉ PAS OR ON NOUS FERME UNE CLASSE ! »

ANGY

Avant les grandes vacances, les parents d'élèves de l'école d'Angy s'étaient mobilisés pour lutter contre la fermeture d'une classe. Des panneaux avaient fleuri devant l'école et une pétition avait été mise en ligne. Sur cette pétition, qui a recueilli plus de trois cents signatures, les parents d'élèves expliquaient leurs incompréhensions, motivations et craintes. « Le nombre d'enfants sur l'école ne baisse pas or on nous ferme une classe ! » s'exclamaient-ils avant de dénoncer une classe de maternelle à plus de 30 élèves, trois classes en triple niveau pour lesquelles les

Les parents d'élèves se sont mobilisés contre cette fermeture en lançant notamment une pétition. locaux ne sont pas adaptés et la dégradation de la qualité des enseignements. Tout début juillet, ces parents d'élèves ont repris espoir à l'issue de la réunion de la commission départementale de l'éducation nationale : celle-ci a, en effet, choisi d'attendre la rentrée de septembre pour effectuer un comptage des élèves. En fonction de ce comptage, l'Éducation nationale décidera de fermer ou pas cette classe. La rentrée scolaire à Angy sera donc particulièrement surveillée...

L'hommage des motards à Julien Avet



Le 9 août, 130 motards ont rendu hommage à l'un des leurs décédé le 5 août.

ANGY

Le vendredi 9 août vers 21 h 30, les klaxons, les moteurs et les pneus de quatre-vingt-dix motos ont rugi sur la place de la mairie d'Angy pour un ultime hommage rendu au motard Julien Avet, 37 ans, décédé dans un accident de la circulation au guidon de sa moto le 5 août à Onsen-Bray. Ce rassemblement était initié par le collectif « Les 2 roues du 60 » auquel appartenait Julien Avet. Cent trente personnes, portant un ruban noir au poignet en signe de deuil, se sont ainsi rassemblées pour un moment de recueillement et d'échange en présence de la mère et de la sœur du motard décédé.

Les activités reprennent avec le Plan Mercredi



PENSEZ À INSCRIRE VOS ENFANTS !

BURY

Tous les ans, le service jeunesse de Bury met un certain nombre d'activités en place pour les enfants le mercredi. Dans quelques jours, cet accueil va prendre davantage de qualité encore puisque il a été labellisé « Plan mercredi ». « Ce label nous permet de favoriser des partenariats », explique Estelle Villette, directrice du service Jeunesse, qui annonce ainsi des partenariats avec l'association musicale de Bury pour une initiation à la musique, avec un dentiste pour de la prévention et de l'hygiène dentaire, avec un pizzaiolo, une diététicienne... mais aussi une initiation au

Le Plan Mercredi est un label qui permet de favoriser des partenariats pour des animations de qualité, volley ou encore des ateliers jeux intergénérationnels, des ateliers cuisine...

Mais pour pouvoir bénéficier de ces animations, il est impératif d'inscrire les enfants au service Jeunesse de la commune qui a rouvert ses portes depuis le 20 août. Pensez-y!

Patricia Haute-Pottier

Infos pratiques

Renseignements et inscriptions sur le site de la mairie : mairie-de-bury.fr

RENDREZ-VOUS ANGY

Journée des associations

La 4^e journée des associations aura lieu le samedi 14 septembre de 10h à 17h au stade Hector-Devos, chemin des Etangs. Présence des associations angloises, démonstrations, initiations. Accès gratuit.

BURY

Mercredi loisirs

Reprise des Mercredis Loisirs à partir du mercredi 4 septembre.

Inscriptions service jeunesse

Tous les enfants doivent être inscrits en début d'année scolaire sur internet « portail familles » si vous avez un compte ou au service jeunesse.

75^e anniversaire de la Libération

Une cérémonie aura lieu le dimanche 1^{er} septembre pour célébrer le 75^e anniversaire de la Libération. Rendez-vous à 11h15 sur la place Charles de Gaulle, puis un dépôt de gerbe aura lieu au Monument aux Morts. Ensuite, une allocution et un verre de l'amitié clôtureront la cérémonie.